



Comité Social et Économique (CSE) Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

Entreprises de 300 salariés et +
Formation Initiale / Renouvellement



Objectifs

Comité Social et Économique

- ✓ Appréhender le cadre d'intervention du CSE en matière de Santé Sécurité et Conditions de travail
- ✓ Positionner la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail au sein du CSE
- ✓ Identifier les différents moyens et documents mis à disposition de la CSSCT pour réaliser ses missions
- ✓ Maîtriser les outils d'analyse et de gestion des risques
- ✓ Savoir analyser les caractéristiques spécifiques relatives à la santé et à la sécurité de l'entreprise (branche d'activité)



Durée et modalités d'organisation de la formation

Formation initiale : 5 jours soit 35h
Renouvellement : 3 jours soit 21h

INTRA-entreprise : Nous convenons d'une date en fonction de votre planning et l'un de nos formateurs se déplace chez



Public

- . Formation initiale : Membres élus du CSE, titulaires et suppléants des entreprises de de 300 salariés et plus.
- . Renouvellement : Membres réélus à la suite de l'exercice d'un 1er mandat, consécutif ou non.



INTRA entreprise

Nous consulter
pour les informations tarifaires

Les adhérents à l'UPV bénéficient d'une remise de 15% sur l'ensemble de nos formations



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

UPV Formation Développement est une structure de formation et de conseil, créée en 1996 par l'Union Patronale du Var (UPV), afin d'accompagner des entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activités.

La formation vise à accompagner et outiller les membres du CSE dans leurs missions en faveur de l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Agenda des formations



Contact

@ : upvfd@upv.org

TEL : 04.83.69.19.09